

Rapport
d'activité
2018

Association Odyssée





Sommaire

Sommaire.....	1
1. Présentation de l'Association Odyssee	4
A. Création et historique.....	4
B. Orientations 2018.....	4
C. Vie associative	5
2. Activités linguistiques	7
A. Animations linguistiques FLE	7
B. Bord'Odyssee : séjours linguistiques thématiques et responsables	7
3. Activités culturelles	9
4. Animations interculturelles	10
A. Ketchup et Mayo	10
B. Bordeaux Citoyenne du Monde.....	12
5. Coopération européenne	12
A. Le projet Job to Stay	12
B. Perspectives.....	13
6. Mobilité européenne : réseaux et échanges de pratiques.....	14
A. Le projet Inclusion et Intégration pour les experts de la petite-enfance, de la jeunesse et du travail social (IIEF).....	14
B. Le projet Youth Employment Toolbox.....	15
C. Autres projets de visites d'études	15
7. Communication	16



8.	Ressources humaines et formation	17
9.	Financier	18
10.	Annexes	19
	Annexe 1 : Statuts de l'Association Odyssee	19
	Annexe 2 : PV AG constitutive	23
	Annexe 3 : Déclaration Préfecture de la Gironde.....	24
	Annexe 4 : Publication au Journal Officiel	25
	Annexe 5 : PV Assemblée Générale Ordinaire de février 2018.....	26
	Annexe 6 : Compte-rendu de l'Odyssee des Idées du 9 janvier 2018	30
	Annexe 7 : Compte-rendu de l'Odyssee des idées du 17 avril 2018	33
	Annexe 8 : Compte-rendu de l'Odyssee des idées du 14 mai 2018	35
	Annexe 9 : Compte-rendu de l'Odyssee des idées du 14 juin 2018	37
	Annexe 10 : Compte-rendu de l'Odyssee des idées du 13 septembre 2018	40
	Annexe 11 : Compte-rendu de l'Odyssee des idées du 25 octobre 2018	43
	Annexe 12 : Catalogue des séjours Bord'Odyssee (exemple en allemand version 2018).....	48
	Annexe 13 : Programme du séjour 1	49
	Annexe 14 : Rapport du séjour à destination de l'établissement italien	49
	Annexe 15 : Catalogue d'activités interculturelles 2018	56
	Annexe 16 : Fiche de présentation Job to Stay	58
	Annexe 17 : Résumé site internet du projet Job to Stay	63
	Annexe 18 : Brochure Job to Stay.....	65
	Annexe 19 : Fiche de presentation du projet Inclusion et Intégration pour les experts de la petite- enfance, de la jeunesse et du travail social.....	66
	Annexe 20 : Brochure IIEF	68
	Annexe 21 : fiche de présentation Youth Employment Toolbox.....	70
	Annexe 22 : Brochure Youth Employment Toolbox	73
	Annexe 23 : Résumé en anglais Escape Your Stereotypes	75



Annexe 24 : Résumé en anglais Intermove for Trainers..... 76



1. Présentation de l'Association Odyssee

A. Création et historique

Créée le 23 décembre 2015 par Elisabeth SILVA, Présidente, Marlène SEVERE, Secrétaire, et Cédric MONIER, Trésorier, et comme précisé dans les statuts (Annexe 1, Annexe 2) l'Association Odyssee a pour objet de :

- Contribuer à l'engagement et à la participation de tous, pour renforcer la citoyenneté européenne et l'émergence de « citoyens du monde », en étant acteur de l'éducation et la formation tout au long de la vie et des échanges interculturels et en favorisant une coopération entre acteurs territoriaux du secteur associatif et du secteur privé ;
- Donner des clés de lecture pour une meilleure compréhension de la mondialisation, pour appréhender la diversité et la complexité du monde actuel et développer l'apprentissage interculturel en promouvant et en mettant en œuvre des échanges européens et internationaux et en conseillant et accompagnant des porteurs de projets dans ces dynamiques ;
- Faciliter le vivre ensemble et le travailler ensemble, notamment en amenant à expérimenter la diversité culturelle et à pratiquer des langues étrangères notamment le français comme langue étrangère ;
- Valoriser la richesse des territoires locaux en proposant des activités de découverte de la culture et du patrimoine.

La déclaration en Préfecture de la Gironde (Annexe 3) a été validée le 6 janvier 2016, et la Publication au Journal Officiel (Annexe 4) est intervenue le 30 janvier 2016.

B. Orientations 2018

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée le jeudi 22 février 2018 au siège de l'Association Odyssee, les orientations de l'année 2018 ont été définies, les tarifs des activités linguistiques et culturelles ont été fixés et une convention de partenariat a été mise en place avec Cap Ulysse. Les Membres du Conseil d'Administration et du Bureau n'ont pas souhaité démissionner et les mandats étaient encore en cours. Ainsi, Elisabeth SILVA est Présidente, Marlène SEVERE est Secrétaire et Cédric MONIER est Trésorier. Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire a été dressé (Annexe 5).

Orientations principales établies pour 2018 :

- Activités linguistiques :
 - poursuivre l'organisation et la mise en place de cours de français (prestations),
 - développer les séjours linguistiques et thématiques Bord'Odyssee.
- Activités culturelles et interculturelles :
 - poursuivre l'organisation et la mise en place d'activités culturelles (prestations),

- continuer le développement et la pérennisation des partenariats locaux pour la mise en place d'activités interculturelles au vu de la réorientation effectuée l'année précédente.
- Coopération européenne :
 - poursuivre la mise en œuvre des projets européens déjà financés et en cours de réalisation : Inclusion et Intégration, Job to Stay, Youth Employment Toolbox,
 - proposer un nouveau projet européen jeunesse en tant que coordinateur (partenariat stratégique autour de la réalisation d'un Escape Game pédagogique),
 - se positionner en tant que partenaire sur des projets européens en lien avec les valeurs et les activités de l'association si cela s'avère pertinent.

De façon transversale, le développement des relations partenariales locales et européennes au travers de rencontres, de participation à des événements et de la communication digitale de l'association restent des actions à mener en continu.

Ces éléments seront détaillés dans les parties suivantes.



C. Vie associative

Les membres de l'Association Odyssee se sont réunis de façon régulière pour faire le point sur les activités déroulées et à venir et gérer les affaires courantes, réfléchir à de futurs projets, prendre des décisions, élaborer des programmes de réunions de travail...

Les réunions « Odyssees des Idées » ont eu lieu en suivant un rythme régulier et selon les temps forts de l'année. Les comptes rendus des « Odyssees des Idées » sont disponibles en annexe (Annexe 6, 7, 8, 9, 10,



11). Des réunions de travail supplémentaires ont également eu lieu et ont mobilisé les bénévoles et les salariées.

Les membres de l'association Odyssee ont également participé à la journée « Cap Associations » organisée par la Mairie de Bordeaux le 23 septembre 2018 au Hangar 14. Cette journée a permis de nombreuses rencontres et échanges avec d'autres associations présentes ainsi qu'avec des habitants bordelais en vue de développer le réseau de familles d'accueil.

Les 20 adhérents à l'association pour l'année 2018 sont les suivants :

Elisabeth SILVA, Présidente

Cédric MONIER, Trésorier

Marlène SEVERE, Secrétaire

Catherine DE LABARRE, membre du Conseil d'Administration

Matthieu SEVERE

Miriam CALTABIANO

Marie-Sandrine MYSCILE

Raphaël GAILLARD

Charlotte BRUNO

Léa LESFAURIES

Angèle DURET

Bénédicte PAULE

Delphine LACAILLE

Laure CASTEBRUNET

Christelle PELCKMANS

Emeline CHAPLEAU

Guillaume AUDARD

Christophe CARRENO

Angéline LEO

Hélène BEAUPERE



2. Activités linguistiques

A. Animations linguistiques FLE

En suivant le constat effectué en 2017, l'année 2018 a vu très peu de demandes d'activités linguistiques.

Une commande de 212 heures a été confirmée pour le premier semestre 2018 avec 12 étudiants suisses, ayant mené au recrutement de deux formatrices de Français Langue Etrangère : Agathe DIDIER et Virginie CABOT. Les groupes ont ainsi pu être séparés, dans un premier temps selon les niveaux initiaux des élèves, permettant de faciliter la participation et l'adaptation des cours au plus proche des besoins. Les sessions avaient d'abord pour objectif de consolider les bases du niveau B1 puis d'amener les étudiants à préparer l'examen du DELF B2. Une demande de cours supplémentaires a été effectuée afin de préparer quelques étudiants au DALF C1. Deux DELF B2 blancs ont été réalisés. En Juillet 2018, l'ensemble des étudiants ont obtenu leur diplôme et un étudiant a également obtenu le DALF C1. Catherine DE LABARRE, bénévole, a pu participer à plusieurs cours en tant qu'observatrice en formation.



Les étudiants auraient souhaité être davantage en contact avec d'autres étudiants de nationalités différentes afin de multiplier les occasions de communiquer en français et de rencontrer d'autres personnes.

Pour mener à bien ces cours, la mobilisation des bénévoles et salariée (hors profs) représente 120 heures réparties entre la préparation, les réunions pédagogiques, la co-animation des cours, l'inscription aux examens, la réalisation et la correction des examens blancs.

B. Bord'Odyssee : séjours linguistiques thématiques et responsables

Les membres de l'association ont amorcé la phase de lancement des séjours linguistiques aux thématiques responsables (promotion de l'interculturalité, valorisation du patrimoine naturel et sensibilisation à la protection de l'environnement...) faisant le lien entre les jeunes étrangers qui viennent apprendre le



français et les jeunes bordelais souhaitant rencontrer d'autres personnes et participer à des activités ludiques, interactives. Pour concrétiser ce projet de séjours linguistiques thématiques, la commission Aquitaine Active et la région Nouvelle-Aquitaine ont soutenu la phase d'amorçage du projet Bord'Odyssee entre octobre 2017 et octobre 2018 pour un budget de 20 000€. Cela a conduit au recrutement d'Andréa COZON occupant le poste de chargée de développement commercial des séjours linguistiques et culturels Bord'Odyssee depuis le mois de mars 2018 à temps partiel et son renouvellement sur 2019.

Un premier travail d'appropriation et de réflexion sur les séjours a été mené suivi par la mise à jour de l'étude de marché, de l'état de la concurrence, la stratégie de prospection et de communication, la refonte des supports et outils de communication etc. La prospection visait d'une part des établissements européens et d'autre part des familles d'accueil dans la métropole de Bordeaux. Un exemple du catalogue de présentation en allemand est annexé (annexe 12).

Une permanence d'information « familles d'accueil » autour d'échanges informels et d'un apéritif a eu lieu le 3 octobre 2018 et a réuni quatre familles parmi lesquelles deux accueilleront par la suite des élèves.



La phase de prospection auprès d'établissements scolaires, menée principalement envers l'Italie, et auprès de familles d'accueil bordelaises a permis la concrétisation de deux séjours linguistiques en décembre 2018 et janvier 2019 en partenariat avec un même établissement italien.

Le premier séjour s'est déroulé du 16 au 20 décembre 2018 avec vingt élèves italiens accompagnés par deux professeurs. L'équipe a accueilli le groupe à son arrivée à l'aéroport de Bordeaux et a organisé les trajets jusqu'aux familles d'accueil. Huit familles d'accueil ont été mobilisées pour héberger les élèves en pension complète. Le programme comprenait une réunion d'accueil, 12 heures d'atelier de français sur les thèmes de la découverte de Bordeaux, la citoyenneté et l'environnement, ainsi qu'une réunion de bilan. Les temps d'activités linguistiques se sont déroulés dans la Salle Municipale Saumenude ou en extérieur. Une activité linguistique a été réalisée en partenariat avec le Lycée Professionnel Les Menus autour d'une animation sur la citoyenneté et la diversité. Le programme est annexé (annexe 13) ainsi que le compte rendu issu du bilan effectué à la fin du séjour (annexe 14).



L'implication des bénévoles, volontaires et stagiaires pour ce pôle d'activité concerne les activités suivantes : recrutement, réunions de coordination, formations Cap Amorçage et transmission, réunions opérationnelles, accompagnement des élèves, animation des ateliers linguistiques, communication... Elle représente 195 heures en 2018.

3. Activités culturelles

L'Association Odyssee a été sollicitée pour organiser et/ou accompagner 25 groupes de jeunes stagiaires européens en activités culturelles, de type : visites de la ville de Bordeaux et orientation, rallyes à Bordeaux, Bordeaux Citoyenne du Monde.





Les visites de la ville de Bordeaux ont été majoritairement réalisées par Marilou BRED, Vukota NINKOVIC, Jael NAYER, Françoise BEAUMONT et Catherine DE LABARRE. La mobilisation des bénévoles, stagiaires et volontaires représente environ 45 heures. Ci-dessous, un tableau récapitulatif.

Date	Groupe	Nbre pers	Type d'activité	Membres / Salariée mobilisés
06/02	KV+	12	Visite de Bordeaux	Marilou, Vukota
19/02	SICO	5	Visite de Bordeaux	Marilou, Vukota
26/02	HBB	1	Rallye	Vukota
05/03	IKASLAN 2 groupes	7	Visite de Bordeaux	Marilou, Vukota
08/03	Burgos	4	Rallye	Vukota
12/03	IFA	2	Rallye	Vukota
22/03	Cuenca	4	Rallye	Vukota, Jael
23/03	AIP Valencia	6	Visite de Bordeaux	Marilou, Vukota, Jael
09/04	Erding	14	Visite de Bordeaux	Marilou, Vukota, Jael
08/05	Theodor-Heuss-Schule Reutlingen	3	Visite de Bordeaux	Catherine, Françoise
29/05	Integra	7	Visite de Bordeaux	Marilou
26/06	Marche di Charme	14	Visite de Bordeaux	Marilou
03/07	Integra	7	Visite de Bordeaux	Marilou
26/07	EPTO	2	Rallye	Marilou
30/07	Nurenberger. F	3	Rallye	Marilou
29/08	Polaris	15	Visite de Bordeaux	Marilou
03/09	Qualitas	10	Visite de Bordeaux	Marilou
04/09	Marche di Charme	10	Visite de Bordeaux	Marilou
10/09	Mistral coop	12	Visite de Bordeaux	Marilou
11/09	Welcome	7	Visite de Bordeaux	Marilou
14/09	Moinhos	3	Rallye	Marilou
15/09	Polaris	15	Bordeaux Citoyenne du Monde	Marilou, Françoise
17/09	Reattiva	10	Visite de Bordeaux	Marilou
15/10	Vividus	1	Rallye	Marilou
26/10	Reattiva	2	Rallye	Marilou
	176 personnes		25 activités	

4. Animations interculturelles

A. Ketchup et Mayo

L'Association Odyssee a initié en 2017, la mise en place d'activités de parrainage entre des jeunes d'ici (bordelais-métropolitains) et des jeunes d'ailleurs (jeunes européens ou internationaux). Le dispositif « Ketchup et Mayo » a ensuite évolué jusqu'à la proposition d'activités interculturelles. Le catalogue d'activités interculturelles proposées en 2018 se trouve annexé (annexe 15). Plusieurs activités interculturelles ont été menées en 2018 et ont conduit au développement et à la pérennisation de partenariats avec le Lycée Professionnel des Menus, Cap Ulysse, Cool'eurs du Monde, IMS-Université et Prépas Sports.

En février 2018, une animation « Speak meeting » a été réalisée avec les jeunes du dispositif Prépas Sports suite à plusieurs échanges et rencontres avec les éducateurs spécialisés et éducateurs sportifs, ainsi qu'avec les jeunes européens de Cap Ulysse et les volontaires internationaux de Cool'eurs du Monde.



En mars 2018, une activité a été réalisée en partenariat avec le Lycée Professionnel des Menuts suite à une initiative impulsée par Vukota NINKOVIC lors de son volontariat. Basée sur le principe de la « bibliothèque humaine » et en collaboration avec les enseignants du lycée, l'activité « Tour du Monde » a été menée. Les participants rencontrent plusieurs invités et tentent de découvrir leur parcours en posant des questions. Plusieurs invités ont été conviés, notamment grâce à des échanges avec les volontaires de Cool'eurs du Monde, des rencontres lors de la Fabrik à Déclik en 2017, d'anciens stagiaires européens de Cap Ulysse.



En avril, une nouvelle action a eu lieu en partenariat avec le dispositif Prépas Sports et Cap Ulysse autour d'un rallye-photo interculturel, suivie d'une activité « Trocs de Trucs » en juin.

En mai et en septembre, des activités interculturelles ont été réalisées avec le Lycée des Menuts et Cap Ulysse : la « mosaïque des langues », une fois revue et adaptée, puis une activité « Trocs de Trucs » à l'occasion des Erasmus Days en octobre 2018.





Pour réaliser les activités Ketchup & Mayo, la mobilisation des volontaires, stagiaires et bénévoles représente environ 60 heures.

B. Bordeaux Citoyenne du Monde

Depuis 2016, l'Association Odyssee élabore le projet « Bordeaux Citoyenne du Monde » : il s'agit de créer une animation de trois heures basée sur un circuit interactif à visée pédagogique, destiné à valoriser le patrimoine de Bordeaux dans sa dimension interculturelle et internationale. L'année 2018 a vu le parcours concrétisé suite à de multiples réunions de travail mobilisant bénévoles, volontaires, stagiaires et salariée. Plusieurs expérimentations ont été menées notamment avec des professeurs, puis avec des jeunes européens et enfin de façon ouverte au public extérieur. Le parcours de découverte est combiné avec plusieurs défis ou mini-activités interculturelles, amenant les participants à réfléchir aux notions de préjugés, de représentations négatives et de discriminations. Il comprend également des temps d'échanges avec les habitants et les commerçants au cours de défis dans la ville.

Bordeaux Citoyenne du Monde a été présenté lors du jury Jerelèveledéfi par Françoise BEAUMONT, Vukota NINKOVIC et Marilou BRED A puis lors du Prix de l'initiative 2018 par Annika GRIMMER, Marlène SEVERE, Françoise BEAUMONT et Marilou BRED A. Afin de soutenir le financement des grilles d'exposition et l'impression de photos, Bordeaux Citoyenne du Monde a reçu le Prix de l'Initiative 2018 par la Mairie de Bordeaux à la fin de l'année.



La préparation du parcours, des supports, l'écriture et la soutenance du projet représente plus de 60 heures de mobilisation des bénévoles, stagiaires et volontaires.

5. Coopération européenne

A. Le projet Job to Stay

Le projet « Job to Stay » (Annexe 16) vise l'insertion des réfugiés dans le marché du travail du secteur touristique/hôtellerie/restauration, via le développement d'un outil/processus de positionnement et d'évaluation des compétences formelles, informelles et non-formelles nécessaires à l'insertion



professionnelle dans ce domaine. Il s'agit également de développer une formation et un programme d'accompagnement spécifiquement destinés aux réfugiés souhaitant intégrer ce secteur, en élaborant des modules en lien avec les aspects culturels, éthiques, de communication et d'organisation du travail, incluant une période d'immersion professionnelle. Enfin, les partenaires rédigeront un document de synthèse comprenant les retours d'expériences et des recommandations. Ce projet met l'accent sur les femmes réfugiées. Il est porté par l'Université FH Mittelstand et Enter-Network. La candidature n'avait pas été retenue en 2016, et a été acceptée en 2017. Il s'agit d'un projet Erasmus+ de partenariat stratégique. Le résumé officiel du projet se trouve en annexe 17 et la brochure de présentation en annexe 18.

L'année 2018 a été consacrée au travail sur les outils de positionnement et d'évaluation des compétences ainsi qu'à la préparation des contenus de formation. Au niveau local, de nombreuses rencontres partenariales ont eu lieu afin de présenter le projet ainsi que de préparer la mise en place opérationnelle de l'expérimentation : section Jeunes d'Amnesty International Bordeaux, Welcome Refugees, COS Quancard, Elan Interculturel, Oxygène, D2C Gironde, La Marmite, Alternatives Urbaines, MANA, SOS-Solidarité, Mission Locale Bordeaux Centre, Actions Emploi Réfugiés, Autremonde, CADA Emmaüs Mérignac, CLAP Sud-Ouest, Refugees Food Festival Bordeaux, Alios Formation, CAIO service social, CPH Libourne, CADA Diaconat de Bordeaux, réseau AIME, CADA France Terre d'Asile Bègles, Chaam, France Horizon, CADA du CAIO.

Après une première réunion de lancement fin 2017, l'association Odyssee a accueilli les partenaires à Bordeaux en avril 2018 pour une réunion de coordination. La structure D2C Gironde est intervenue afin de présenter le dispositif d'accompagnement et la méthode IOD.

Une semaine de formation a eu lieu en Allemagne en septembre 2018 à laquelle Bénédicte PAULE a participé.



B. Perspectives

L'Association Odyssee a proposé en avril 2018 un projet Erasmus+ de Partenariat Stratégique Jeunesse autour de la création d'un Escape Game visant à questionner les représentations, les préjugés et les stéréotypes. Nommé « Escape Your Stereotypes » il a été accepté lors du redépôt en octobre 2018 pour une mise en place à partir de mars 2019 en partenariat avec Leeds Trinity University en Angleterre et Kuryboslab en Lituanie. Le résumé du projet en anglais se trouve en annexe 23.

L'Association Odyssee a également intégré un Partenariat Stratégique Erasmus+ Education Formation nommé « INTERMOVE FOR TRAINERS » visant à l'élaboration et l'expérimentation d'une formation de formateurs autour de l'intercompréhension linguistique et l'interculturalité en vue d'une mobilité européenne ou internationale. Le projet débutera en janvier 2019 pendant deux ans. Le résumé du projet en anglais se trouve annexé (annexe 24).

6. Mobilité européenne : réseaux et échanges de pratiques

Depuis 2017, l'association Odyssee est positionnée sur plusieurs projets à dimension européenne en tant que partenaire et également en tant que porteur, sous des axes de financement différents : Europe pour les Citoyens, Erasmus+ Education et Formation, Erasmus+ Jeunesse et Sports. Les projets d'échanges de pratiques retenus sont présentés ci-dessous. Des réunions de présentation des projets européens ont été réalisées auprès de plusieurs partenaires : ADAV33, Prépas Sports, Centres d'Animations, Moniteurs Educateurs de la Croix-Rouge...

A. Le projet Inclusion et Intégration pour les experts de la petite-enfance, de la jeunesse et du travail social (IIEF)

Le projet « Inclusion et intégration » consiste en des mobilités européennes permettant l'échange de pratiques entre professionnels des secteurs de la petite-enfance, la jeunesse et l'accompagnement social. Il est coordonné par FairBUND (Allemagne), en partenariat avec KCAT (Irlande) et ELI (Grèce). Il s'agit d'un projet Erasmus+ Education et Formation de Partenariat Stratégique – Echanges de pratiques. Les partenaires ont différents angles d'approches et travaillent avec des publics variés, cependant, tous s'accordent sur l'objectif d'inclusion et d'intégration. La fiche de présentation du projet IIEF et la brochure se trouvent en annexes 19 et 20.

Afin de concrétiser le projet, nous avons mis en place un partenariat au niveau local avec l'ADAV33 (Association des Amis des Voyageurs de la Gironde) afin de permettre d'adhésion des travailleurs sociaux et professionnels à l'association Odyssee pour qu'ils puissent bénéficier des mobilités européennes. La deuxième réunion transnationale du projet a eu lieu en février 2018 en Irlande. Christophe CARRENO, Angéline LEAO, Emeline CHAPLEAU (E. Chapleau sur fonds propres) de l'ADAV33 ont participé à la réunion avec Marilou BREDA. La troisième réunion transnationale s'est déroulée en septembre 2018 en Crète. Emeline CHAPLEAU, Laure CASTEBRUNET, Angéline LEAO et Marilou BREDA y étaient présentes.

Des échanges formels et informels ont eu lieu afin de définir, préciser et confronter les notions d'inclusion et d'intégration. La quatrième réunion transnationale aura lieu en 2019 à Bordeaux.



B. Le projet Youth Employment Toolbox

Au début de l'année 2017, l'association Odyssee a répondu à l'appel à projets Erasmus+ Jeunesse et Sport pour être porteuse d'un projet d'échanges de pratiques entre professionnels salariés et bénévoles européens. Il a été accepté à la deuxième session de présentation des projets. D'une durée d'un an et demi, il est réalisé en partenariat avec l'association NOUS (Italie), le centre de jeunes de Nauskeni (Lettonie) et la fondation Womanmate (Hongrie). Le projet consiste en 4 mobilités européennes (chacune regroupe 2 personnes de chaque organisation partenaire) au cours desquelles les participants échangent sur leurs pratiques visant à favoriser, de façon directe ou indirecte, le développement des compétences personnelles, transversales et professionnelles des jeunes. Il s'agit donc de découvrir, rencontrer et participer à des activités organisées par d'autres associations ou organismes locaux. La fiche de présentation et la brochure de présentation se trouvent en annexes 21 et 22. Du 14 au 16 novembre 2017, l'association Odyssee a accueilli les partenaires.

En 2018, la deuxième mobilité a eu lieu en avril 2018 à Naples, en Italie. Andréa COZON et Marilou BREDA y ont participé pour l'association Odyssee. La troisième mobilité s'est déroulée en septembre 2018 en Lettonie. Charlotte BRUNO, bénévole, et Marilou BREDA étaient présentes. La dernière mobilité s'est déroulée en novembre 2018 en Hongrie, avec Delphine LACAILLE et Marilou BREDA.



C. Autres projets de visites d'études

L'Association Odyssee a été sollicitée pour intégrer un projet de visite d'étude avec l'organisation FairBUND en Allemagne.

La mise en place de la visite d'étude, à l'accueil, était prévue pour l'année 2018 mais n'a pu réunir un nombre suffisant de participants. Le projet est ainsi reporté.



7. Communication

En 2018, l'association Odyssee a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et a développé de nouveaux outils de communication :

- Site internet : www.associationodyssee.fr. La rubrique « ACTUS » décrit brièvement les activités réalisées. Le site internet est désormais disponible en plusieurs langues. La rubrique séjours a été créée et développée. Le site a été revu afin d'y apporter plus d'ergonomie et une meilleure expérience utilisateur.
- Facebook : <https://www.facebook.com/AssociationOdyssee/> La page professionnelle a été développée afin de renforcer notre réseau.
- Compte Instagram
- Compte LinkedIn

Une newsletter est diffusée aux membres de l'association et aux personnes intéressées. Elle permet d'informer sur les activités réalisées le mois passé ainsi que sur les projets et actions à venir. Elle précise également les besoins particuliers et ponctuels de l'association tels que la traduction des articles du site vers l'anglais etc.

La participation de l'association à l'événement Cap Associations 2018 a mené au recensement d'Odyssee au sein du catalogue des associations de Bordeaux et sur le site Bordeaux-Asso. Le salon Cap'Asso 2018 a été l'occasion de rencontrer de nombreux bordelais et ainsi d'amorcer une base de familles d'accueil pour les séjours, ce qui était l'objectif principal. 22 personnes ont été intéressées pour accueillir des étudiants en séjour linguistique et nous ont donné leurs coordonnées. L'association a bénéficié d'une bonne visibilité grâce au stand qui lui était dédié et à l'affichage de flyers. L'Association a également pu rencontrer d'autres acteurs du milieu associatif à Bordeaux, tel que l'association Atlas impros du monde, que nous avons ensuite rencontré en rendez-vous individuel au vu de la complémentarité de nos domaines d'activité.

La présence des membres à des événements organisés par d'autres organisations a également permis une meilleure connaissance et davantage de visibilité auprès des citoyens et des associations locales : réunions/formations du LABB, village associatif de la Fabrik à Déclik, réunion Elan Interculturel, formations Cap Amorçage...





Liste des organismes locaux rencontrés en 2018 (non-exhaustive, tous projets confondus) : étudiants de l'IJBA, Welcome Refugees, COS Quancard Asile-Intégration, section Jeunes d'Amnesty International Bordeaux, Cool'eurs du Monde, Maison des Familles, Elan Interculturel, Centre d'Animation Argonne Nansouty Saint-Genès, Femmes Villenavaises Solidaires et Citoyennes, D2C Gironde, Centre d'Animation Bordeaux-Sud, IFAID Aquitaine, Osons Ici et Maintenant, Association Bordeaux-Bristol, Oxygène, ADAV33, coopérative Co-actions, Clisthène, Lycée Professionnel Les Menuts, Prépas Sports, PADA France Terre d'Asile, Mairie de Bordeaux, CLAP Sud-Ouest, Aquitaine Active, restaurant la Marmite, LABB, IMS université, Alternatives Urbaines, MANA, SOS-Groupe Solidarité CADA Bordeaux, CPH Libourne, ITEP Oreag Macanan, UNAT, Mission Locale Bordeaux Centre, Mission Locale Bordeaux-Sud, Surf Insertion, CitiZschool, Action Emploi Réfugiés, Atlas Impro, CADA Emmaüs Mérignac, la Colo des Métiers, Refugees Food Festival, Région Nouvelle-Aquitaine (Direction de la Coopération – Limoges), CAIO Service Social, CAIO CADA, Alios Formation, CADA Diaconat Bordeaux, Réseau AIME, CADA France Terre d'Asile Bègles, Agence du Service Civique, France Horizon Pessac...

8. Ressources humaines et formation

Afin de développer les séjours linguistiques thématiques, Andréa COZON a été recrutée à partir du 5 mars 2018 sur le poste de Chargée de développement commercial des séjours linguistiques thématiques pendant 10 mois sur une base de 20 heures hebdomadaires. Son contrat a été reconduit pour l'année 2019. Un soutien de l'Etat est apporté par le biais d'un contrat aidé CUI-CAE. Des séances de formation en interne ont été mises en place notamment au cours des ateliers de Cap Amorçage organisés par Aquitaine Active.

Le contrat salarié de Marilou BREDA a été prolongé en CDI à compter du 25 avril sur une base de 24 heures et 30 minutes hebdomadaires. Elle suit une formation d'italien avec l'OAREIL en 2018-2019.

Les membres de l'association Odyssee ont été rejoints, le 28 novembre 2017, par Vukota NINKOVIC, venu de Serbie pour effectuer un service civique en France. Une convention de mise à disposition dans le cadre d'un volontariat en service civique a été signée entre Vukota NINKOVIC, l'association Cool'eurs du Monde qui l'accompagne et l'association Odyssee pour 6 mois. Il est donc en disponibilité pour travailler au sein d'Odyssee. Ses missions visaient principalement à apporter un soutien pour la mise en oeuvre du projet Job to Stay, du projet Bordeaux Citoyenne du Monde (parcours et exposition photos) ainsi qu'à la préparation et l'animation des activités interculturelles (Ketchup & Mayo) et il contribue aux autres activités de l'association.

Jael NAYER a réalisé un stage à temps partiel sur le premier semestre 2018 au sein de l'association Odyssee. Elle intervenait en appui en binôme avec Vukota NINKOVIC.

L'association Odyssee a décidé de renouveler l'expérience en accueillant une personne en volontariat avec Cooleurs du Monde. Lorenza NUOVO a ainsi intégré l'association pour 6 mois à partir du 19 novembre 2018. Elle apporte son soutien aux activités liées au projet Job to Stay ainsi qu'au pôle séjours linguistiques et activités interculturelles.

Plusieurs membres de l'association ont participé au dispositif de formation organisé par Aquitaine Active.



L'association Odyssee a été sollicitée pour réaliser la formation FLE de 12 jeunes suisses en 2018 pour le passage de l'examen DELF B2. Cela nous a conduits à recruter Agathe DIDIER et Virginie CABOT à partir de février 2018.



9. Financier

La tenue des entrées et sorties complétée par le Trésorier et la salariée de l'Association Odyssee se trouvent en **annexe 25**.

Le compte de résultat de l'année 2018 sera annexé après validation (**annexe 26**).



10. Annexes

Annexe 1 : Statuts de l'Association Odyssee

Statuts

Article 1 Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : "Association Odyssee".

Article 2 Objets

Cette association a pour objet de :

- Contribuer à l'engagement et à la participation de tous, pour renforcer la citoyenneté européenne et l'émergence de « citoyens du monde » :
 - en étant acteur de l'éducation et la formation tout au long de la vie et des échanges interculturels et
 - en favorisant une coopération entre acteurs territoriaux du secteur associatif et du secteur privé
- Donner des clés de lecture pour une meilleure compréhension de la mondialisation, pour appréhender la diversité et la complexité du monde actuel et développer l'apprentissage interculturel en promouvant et en mettant en œuvre des échanges européens et internationaux et en conseillant et accompagnant des porteurs de projets dans ces dynamiques
- Faciliter le vivre ensemble et le travailler ensemble, notamment en amenant à expérimenter la diversité culturelle et à pratiquer des langues étrangères notamment le français comme langue étrangère
- Valoriser la richesse des territoires locaux en proposant des activités de découverte de la culture et du patrimoine

et plus généralement de mettre en œuvre toutes activités, actions ou événements susceptibles de développer le projet associatif.

Sa durée est illimitée.

Article 3 Siège social

Le siège social est fixé à Bordeaux.

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4 Composition de l'association

L'association se compose :

- 1/ de membres d'honneur. Ceux-ci sont dispensés de cotisation et cooptés par le conseil d'administration en raison des services qu'ils ont rendus ou sont amenés à rendre à l'association.
- 2/ de membres bienfaiteurs. Ceux-ci versent annuellement une cotisation de soutien dont le montant minimum est fixé par l'Assemblée Générale.
- 3/ de membres actifs. Pour être membre actif, il est nécessaire de présenter sa demande (ou il est nécessaire d'être présenté par un (ou plusieurs) membres de l'association) et d'être agréé par le bureau qui statue souverainement sur les demandes présentées. Les membres actifs s'engagent à respecter les principes définis dans l'article 2 des présents statuts et versent annuellement une cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

Article 5 Admission et adhésion

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.



Le conseil d'administration pourra refuser des adhésions, avec avis motivé aux intéressés. L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. L'association offre un libre accès aux hommes comme aux femmes et souhaite valoriser l'implication des jeunes âgés de 16 ans et plus en leur reconnaissant le droit de vote lors de l'AG. Ils sont également éligibles au CA avec une restriction sur les postes de président, trésorier et secrétaire général.

Article 6 Perte de la qualité de membre de l'AG

La qualité de membre se perd par :

- 1/ la démission
- 2/ le décès
- 3/ la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 7 Ressources

Les ressources de l'association sont :

- 1/ les adhésions et cotisations
- 2/ les subventions publiques et privées qui pourraient lui être accordées;
- 3/ les dons manuels
- 4/ les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies et les recettes des activités
- 5/ toutes autres ressources autorisées par la législation en vigueur

Le (la) trésorier(e) a pour mission de tenir la comptabilité de l'association et doit en rendre compte auprès de l'ensemble des adhérents lors de l'assemblée générale, ainsi que chaque fois que le conseil d'administration en fait la demande.

Article 8 Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation, les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, se prononce sur le rapport moral ou d'activité et sur les comptes de l'exercice financier.

Elle délibère sur les orientations à venir.

Elle pourvoit, s'il y a lieu, au scrutin secret, à la nomination ou au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Elle fixe le montant de la cotisation annuelle.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Elles sont prises à bulletins levés, excepté pour l'élection des membres du conseil d'administration pour laquelle le scrutin secret est requis. S'il n'y a pas de majorité, un tour supplémentaire est organisé jusqu'à l'obtention d'une majorité.

Le président, assisté des membres du bureau, préside l'Assemblée Générale.

Les membres peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association faisant partie de l'Assemblée Générale. Nul ne peut être titulaire de plus de 5 mandats.

Le vote par correspondance par voie postale et par voie dématérialisée est autorisé dès lors qu'il est exprimé dans les 15 jours avant la date fixée.

L'Assemblée Générale est convoquée 15 jours avant la date fixée à la diligence d'un des membres du Bureau de l'association et l'ordre du jour est inscrit sur les convocations. Elle ne peut délibérer valablement que sur les seuls points précisés à l'ordre du jour.

Les décisions prises obligent tous les adhérents, même les absents.



Article 9 Conseil d'Administration

L'association est administrée entre deux Assemblées Générales par un Conseil d'Administration comprenant jusqu'à 5 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Ces membres sont rééligibles. En cas de vacances, et si besoin est, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Les mineurs de plus de 16 ans sont éligibles au conseil d'administration mais non au bureau.

Article 10 Réunion du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se réunit sur convocation au moins une fois par an sur convocation d'un des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration.

Dans le cas où ce membre du Bureau, suite à la demande qui lui en serait faite par le quart des membres au moins, ne réunit pas le conseil, la convocation peut être faite par un des autres membres du Bureau.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, le Bureau se réunit et prend la décision finale.

Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à 3 réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

Article 11 Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites de l'objet de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par l'assemblée générale. Il peut autoriser tous actes ou opérations qui ne sont pas statutairement de la compétence de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Il est chargé :

- de la mise en oeuvre des orientations décidées par l'assemblée générale,
- de la préparation des bilans, de l'ordre du jour et des propositions de modification du règlement intérieur présentés à l'assemblée générale,
- de la préparation des propositions de modifications des statuts présentés à l'assemblée générale extraordinaire.

Il autorise le président à ester en justice par vote à la majorité des 2/3 des membres composant le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tel ou tel de ses pouvoirs, pour une durée déterminée, à un ou plusieurs de ses membres, en conformité avec le règlement intérieur.

Article 12 Le Bureau

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un président ;
- un secrétaire ;
- un trésorier.

Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire, sur la convocation d'un des membres du Bureau.

Il veille au fonctionnement de l'association en conformité avec les orientations générales définies par l'Assemblée Générale et en application des décisions du Conseil d'Administration.

Le président assure le droit de représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile.

Les rôles respectifs des membres du bureau peuvent être précisés dans le règlement intérieur prévu par l'article 14 des présents statuts. Toutes les fonctions exercées au sein du conseil d'administration et du bureau le sont gratuitement. Toutefois, des remboursements de frais pourront être accordés selon les règles fixées par le conseil d'administration et sur justificatifs.



Il sera tenu :

- un registre des délibérations de l'Assemblée Générale ;
- un registre des délibérations du bureau et du Conseil d'Administration.

Article 14 Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Il apportera des précisions aux statuts, notamment sur les points qui ont trait à l'administration interne de l'association, sur la représentation des membres empêchés d'assister à l'Assemblée Générale et sur les rôles des membres du Bureau.

Il ne pourra comprendre aucune disposition contraire aux statuts.

Article 15 Assemblée Générale Extraordinaire

En dehors des Assemblées Générales ordinaires, un des membres du Bureau, à son initiative ou à la demande de la moitié du conseil d'administration ou du quart des membres actifs, pourra convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire dans les conditions prévues à l'article 8 des présents statuts.

Ne pourront être débattues que les questions prévues à l'ordre du jour. Les décisions sont prises à 2/3 des voix des membres présents et représentés.

Article 16 Modification des statuts et dissolution de l'association

Les modifications des statuts et la dissolution de l'association sont obligatoirement soumises à une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée spécialement à cet effet comme il est dit à l'article 15 ci-dessus.

La dissolution ne peut être prononcée que si l'Assemblée Générale comprend au moins les 2/3 des membres de l'association présents ou représentés.

La décision doit être prise à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire est alors convoquée dans les 15 jours qui suivent ; elle peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution décide de la dévolution des biens de l'association conformément aux dispositions des articles 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Fait à Bordeaux, le 23 Décembre 2015

Elisabeth SILVA, Présidente

Cédric MONIER, Trésorier

Marlène DUPUIS, Secrétaire